

## FORMATION WINDOWS SERVER 2012 : CONFIGURER LES SERVICES AVANCÉS

Cette formation aux services avancés de Windows Server a pour objectif de vous rendre opérationnel au niveau de l'implémentation de l'ensemble des services Active Directory de Windows Server 2012. Cette formation vous permettra d'acquérir de solides connaissances et compétences au niveau des systèmes d'exploitation Windows. À terme, vous maîtriserez la configuration des services avancés de Windows Server 2012

### PROGRAMME

#### 1/ Introduction aux services réseau avancés

- Découvrir les fonctionnalités avancées de DHCP
- Découvrir les fonctionnalités avancées de DNS
- Savoir gérer les adresses IP

#### 2/ Introduction aux services fichiers avancés

- Internet Small Computer System Interface : le stockage iSCSI
- Introduction à BranchCache : technologie d'optimisation de la bande passante
- Savoir optimiser l'utilisation du stockage

#### 3/ Contrôler les accès de façon dynamique

- Introduction aux contrôles d'accès dynamiques
- Préparer la mise en production
- Être capable de configurer

#### 4/ Équilibrer les charges réseau : Network Load Balancing

- Introduction au NLB
- Configurer un cluster Network Load Balancing
- Établir l'infrastructure NLB

#### 5/ Appréhender les clusters de basculement

- Introduction générale aux clusters de basculement
- Établir un cluster de basculement
- Configurer des applications et des services de haute disponibilité
- Savoir effectuer la maintenance du cluster
- Mettre en place un cluster multisite

#### 6/ Intégrer Hyper-V avec des clusters de basculement

- Introduction à l'intégration de clusters
- Configurer des machines virtuelles Hyper-V au sein d'un cluster
- Savoir déplacer des machines virtuelles Hyper-V
- System Center Virtual Machine Manager : gérer des environnements virtualisés

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2450 euros

5 jours

M20412

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Maîtriser l'implémentation de l'ensemble des services AD de Windows Server 2012
- Savoir administrer, mettre en production, et sécuriser les services de domaine Active Directory
- Pouvoir déployer des services dans l'environnement Windows Server 2012
- Maîtriser l'implémentation, le maintien et dépannage des clusters pour un environnement d'entreprise

### PRE-REQUIS

- Connaître les bases des mécanismes réseau et les bonnes pratiques de sécurité à adopter
- Obtenir des connaissances solides au niveau des systèmes d'exploitation Windows
- Se forger une première expérience en administration d'Active Directory

### PUBLIC CONCERNE

- Professionnel en informatique ayant une bonne expérience de l'administration de Windows 2008
- Spécialiste en Active Directory
- Administrateur système chargé de l'implémentation et de la maintenance des services d'annuaire
- Candidat à la certification

### DATES INTER-ENTREPRISES

#### A distance

08/02/2021, 07/06/2021, 20/09/2021, 29/11/2021,  
Paris

08/02/2021, 07/06/2021, 20/09/2021, 29/11/2021,

## NOUS CONTACTER

### AGORATIC

21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez-nous.



### **7/ Être capable de gérer des incidents**

- Présentation de la gestion des incidents
- Mettre en oeuvre Windows Server Backup
- Savoir restaurer le système et les données

### **8/ Déployer AD DS dans un environnement distribué**

- Présentation de AD DS
- Savoir mettre en place le déploiement
- Appréhender les relations d'approbation

### **9/ Appréhender les sites et répliquions AD DS**

- Présentation des principes de base sur la répliquion AD DS
- Savoir configurer des sites
- Configurer et surveiller la répliquion

### **10/ Introduction à AS CS : Active Directory Certificate Services**

- Présentation des principes de base des infrastructures à clé publique
- Savoir déployer les autorités de certification
- Savoir déployer et gérer des modèles de certificats
- Distribuer et révoquer des certificats
- Être capable de récupérer des certificats archivés

### **11/ Introduction à AD RMS : Active Directory Rights Management Services**

- Introduction à AD RMS
- Savoir déployer et gérer une infrastructure AD RMS
- Être capable de protéger des contenus
- Savoir configurer les accès extérieurs

### **12/ Introduction à AD FS : Active Directory Federation Services**

- Introduction à AD FS
- Savoir déployer une infrastructure AD FS
- Mettre en oeuvre AD FS en interne
- Présentation d'un scénario en B2B

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
**Établissement** 30056  
**Code guichet** 00915  
**Compte** 09150035179  
**Clé** 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

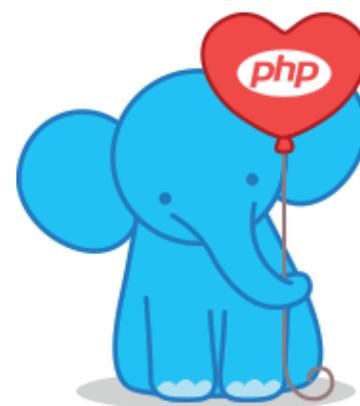
### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75